

Rapport de consultation sur les DONNÉES OUVERTES

Résultats du vote sur les ensembles
de données d'octobre à décembre 2016

CONTEXTE

Le programme Données ouvertes de la CSPAAT répond à une exigence de la Directive sur les données ouvertes de la province de l'Ontario et vise à améliorer la façon dont les citoyennes et citoyens obtiennent, consultent et comprennent nos données. La Directive sur les données ouvertes, qui fait partie de l'initiative de transparence gouvernementale de l'Ontario, est entrée en vigueur le 1er avril 2016.

En augmentant l'accès du public aux données gérées par la CSPAAT, le programme Données ouvertes assure une plus grande transparence, permet aux citoyens et aux organismes communautaires de réutiliser nos données et favorise l'innovation.

Le 29 juillet 2016, la CSPAAT a publié son inventaire des ensembles de données, une liste d'ensembles de données créés et gérés par la CSPAAT qui sont offerts aux termes de la Directive sur les données ouvertes.

Le 20 octobre 2016, la CSPAAT a lancé une consultation visant à permettre à toute personne intéressée par ses données de facilement lui dire quels ensembles de données énumérés dans l'inventaire devraient être publiés en premier. La consultation a pris fin le 30 décembre 2016.

Pour orienter la planification de la consultation sur les données ouvertes, la CSPAAT a suivi les sept principes de participation des intervenantes et intervenants énoncés par le ministère du Travail :

- 1. Authenticité :** Offrir aux intervenants de réelles possibilités d'influer sur les résultats et être prêt à suivre leurs conseils.
- 2. Pertinence :** Choisir une forme de participation proportionnelle à l'importance d'une proposition et la plus propice à l'atteinte de son objectif.
- 3. Inclusivité et équilibre :** Encourager l'éventail complet d'intervenants concernés à participer, éliminer les obstacles à la participation des groupes les plus difficiles à mobiliser et viser une participation équitable et équilibrée.
- 4. Facilité :** Respecter le fait que les intervenants n'ont que des quantités limitées de temps et de ressources à nous consacrer, et ainsi, prévoir différentes méthodes de participation et veiller à ce que celle-ci soit la moins prenante ou pesante possible.
- 5. Rapidité et fréquence :** En autant que faire se peut, adopter des processus propices à une participation rapide et répétée.
- 6. Clarté immédiate et transparence continue :** Présenter clairement l'objet, la portée et les contraintes de chaque activité de participation et veiller à une communication ouverte et honnête tout au long du processus.
- 7. Responsabilité et intégrité :** Tenir compte des conseils des intervenants, tenir les engagements et offrir un retour d'information final.

Promotion

Comités consultatifs de la présidente du conseil

Durant la période de consultation, le programme Données ouvertes a été promu durant les réunions de novembre et de décembre des quatre comités consultatifs de la présidente du conseil (comité consultatif des travailleurs blessés et des syndicats, comité consultatif de la fabrication industrielle, comité consultatif des activités commerciales générales, comité consultatif de l'industrie de la construction).

Engagement des intervenants

Nous avons informé les intervenantes et intervenants de la consultation en moyen de notre bulletin électronique, CSPAAT@TRAVAIL. Nous avons aussi sollicité la participation de plusieurs organismes et établissements qui, selon nous, voudraient être consultés, dont Mega Health at Work, MaRSDD, Socrata, Startup Canada et ODI Toronto.

Médias sociaux

Pour promouvoir la consultation sur les données ouvertes, la CSPAAT a publié sur Twitter, d'octobre à décembre 2016, des gazouillis au sujet du vote. Un total de 12 gazouillis ont été publiés à partir du compte de la Commission (@CSPAAT) et du compte du président (@WSIBPresident; en anglais seulement).

Ces 12 gazouillis ont suscité 10 821 impressions et 160 engagements, y compris 64 clics sur le lien, 22 regazouillis et 20 « J'aime ».

Résultats

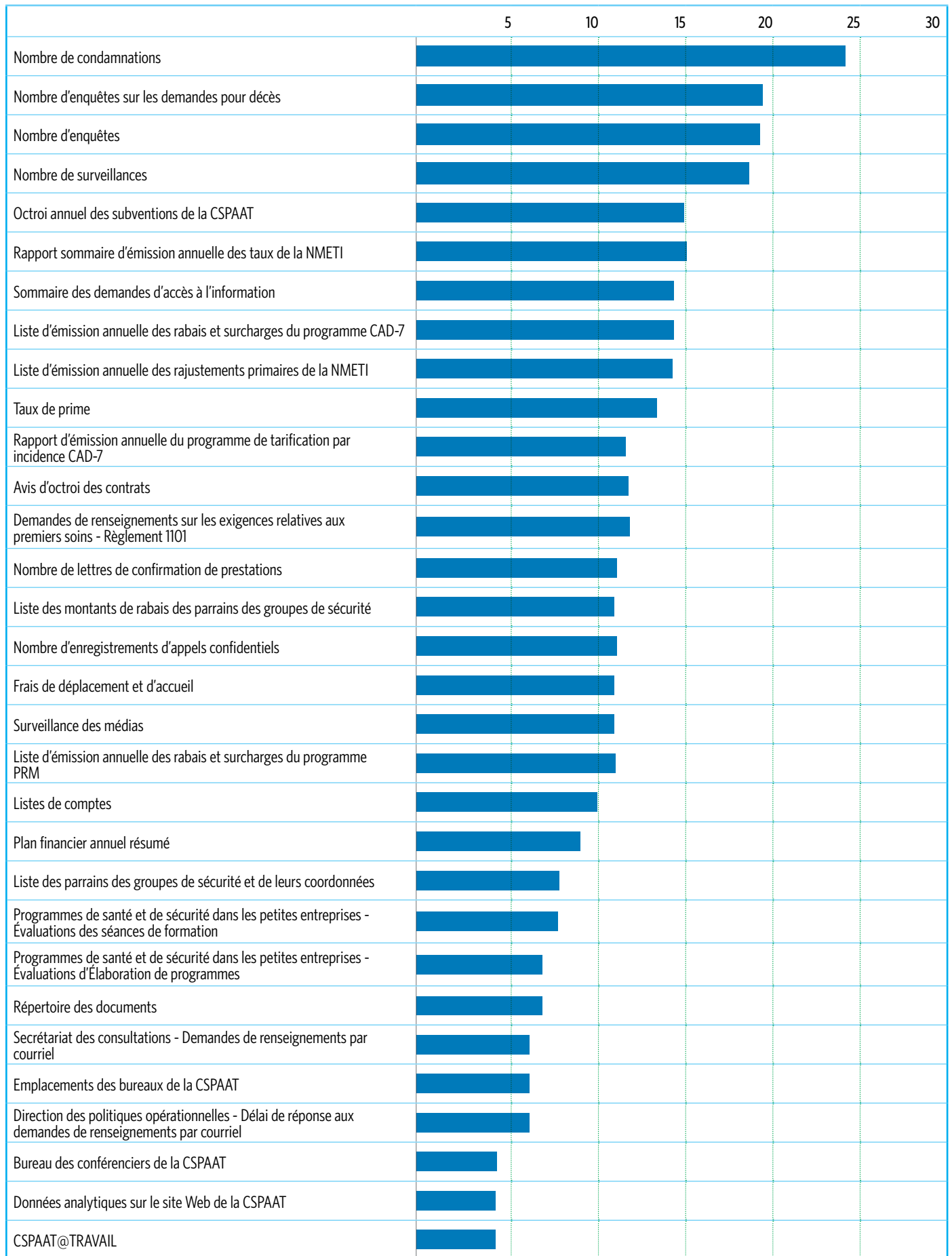
Au total, la CSPAAT a reçu des votes électroniques et une seule réponse écrite de la part de 49 intervenants.

Ceux-ci étaient en mesure de choisir tous les ensembles de données qu'ils désiraient voir publier en priorité. Le nombre moyen d'ensembles de données choisis par un même intervenant était de sept, et le nombre maximal de 31.

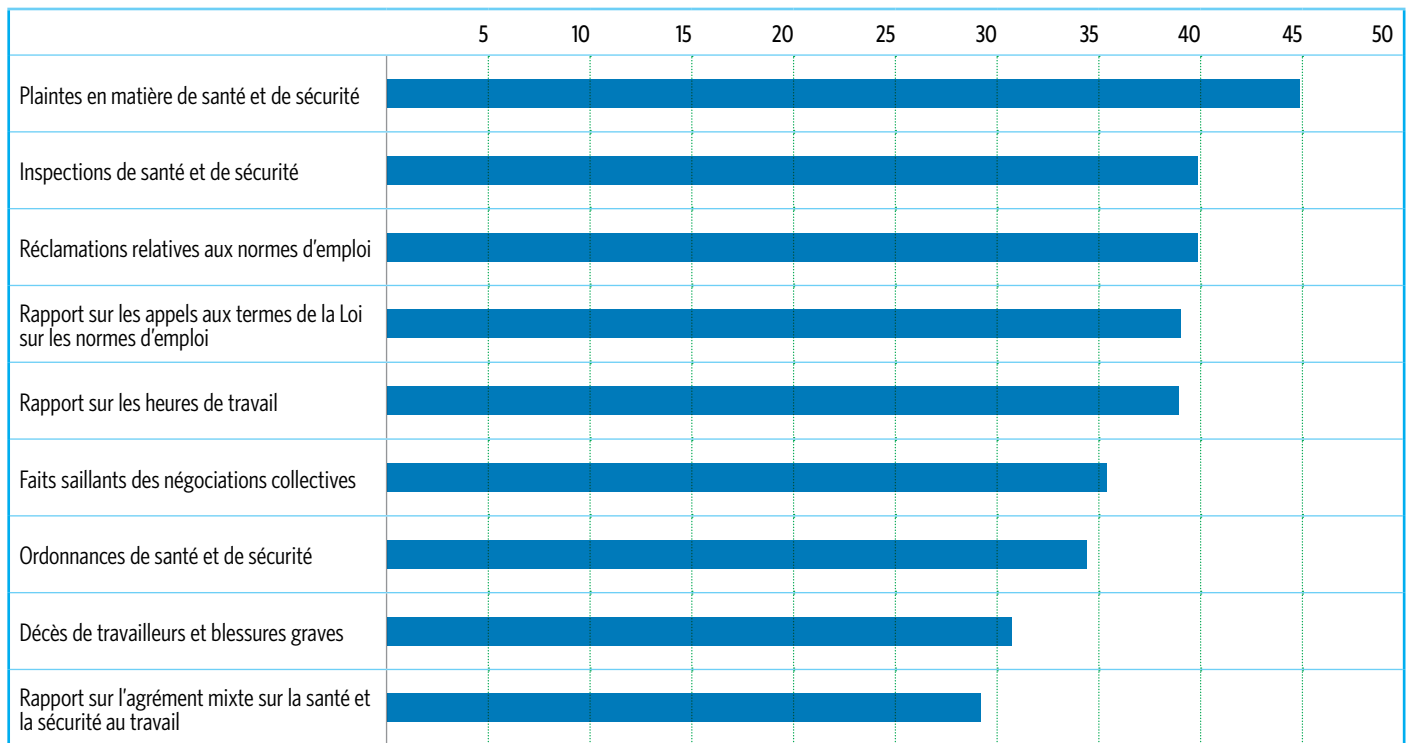
L'ensemble de données « Nombre de condamnations » a reçu le plus de votes (24), ce qui veut dire que 50 % des intervenants l'ont choisi.

Vingt-cinq pour cent des ensembles de données ont reçu 10 votes ou moins.

Résultats du vote des intervenants de la CSPAAT sur les ensembles de données



Résultats du vote sur les ensembles de données du ministère du Travail



Tous les résultats de la consultation sur les données ouvertes du gouvernement de l'Ontario peuvent être consultés [ici](#).

FÉVRIER 2017

COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PROFESSIONNELLE ET
DE L'ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

cspaat
ONTARIO